

## **CULTURAT, DÉMARCHE DE MOBILISATION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



ATTRACTIVITÉ SOUTIEN ÉCONOMIE CRÉATIVE  
COOPÉRATION LOCALE PROMOTION EMPLOIS  
GESTION INSTITUTIONNELLE PEUPLES AUTOCHTONES  
INDUSTRIES CULTURELLES POLITIQUE CULTURELLE

### **1. Contexte**

L'Abitibi-Témiscamingue est située à l'ouest du Québec, couvrant 65 000 km<sup>2</sup> et 145 000 habitants. Elle est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC) comptant quelques villes moyennes et des collectivités rurales (plus du tiers de la population). La région est reconnue comme

étant une «région ressource», car son histoire est intimement liée à l'exploitation des ressources naturelles. Sa population fluctue en fonction des marchés liés aux industries minières et forestières dominant la région, et la rétention de la main-d'œuvre représente un défi majeur.

L'Abitibi-Témiscamingue est une région jeune et éloignée des centres culturels. Sa vitalité culturelle est tributaire des volontés de ses municipalités. Les artistes ayant choisi d'y vivre obtiennent difficilement des contrats à l'extérieur et sont confrontés à l'obligation de trouver un emploi parallèle, impliquant de faibles revenus. Malgré cela, une grande effervescence dans le domaine artistique a permis de constater l'effet de la culture sur la population. Pour Tourisme Abitibi-Témiscamingue, cette vitalité culturelle est une occasion de valoriser le tourisme culturel.

En 2009, le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue organisait le colloque *Cap Tourisme culturel*. Par la suite, Tourisme Abitibi-Témiscamingue s'engageait dans un processus d'évaluation donnant naissance au **diagnostic Tourisme culturel : État de situation en Abitibi-Témiscamingue** et à une consultation donnant lieu à une centaine de recommandations dont plusieurs concernaient les bonnes pratiques en matière de tourisme culturel. Ces outils ont permis de valoriser le territoire grâce aux arts, à la culture et à la présence autochtone, permettant à la région de se démarquer sur le plan provincial.

CULTURAT est une concertation entre municipalités et secteurs, et permet de décloisonner les collectivités rurales et les communautés algonquines. Elle permet la démocratisation des outils de développement, en engageant les différents secteurs, suscitant la réalisation de projets sur l'ensemble de la région et la participation citoyenne, créant un maillage entre les secteurs, incitant à la transformation du territoire, ainsi valorisant la culture autochtone anicinabe.

CULTURAT EST UNE DÉMARCHE DE MOBILISATION VISANT À FAIRE DE L'IDENTITÉ, DES ARTS ET DE LA CULTURE UN PÔLE DE DÉVELOPPEMENT MAJEUR EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.

## 2. Abitibi-Témiscamingue et la culture

CULTURAT regroupe 52 municipalités et 7 communautés autochtones. Elle pallie à l'absence de politiques culturelles dans les municipalités rurales qui n'en ont pas et a pour but de les unir dans un mouvement régional favorisant les arts et la culture comme pratique durable. Ces municipalités témoignent d'un engagement pour la qualité de vie des citoyens. La signature de la charte les engage à des actions concrètes pour un développement culturel liés aux objectifs de l'Agenda 21.

CULTURAT permet aux municipalités possédant une politique culturelle de l'appliquer de façon cohérente. Étant une démarche de soutien, de facilitation et d'éducation, elle pallie également à l'absence de politique publique. La démarche se base explicitement sur l'Agenda 21 de la culture du Québec et considère la culture comme un droit fondamental garantissant l'accès aux savoirs nécessaires à l'exercice d'autres droits, libertés et responsabilités; un facteur de cohésion sociale; un levier économique; contribuant à la qualité de l'environnement construit et à la qualité de vie des résidentes et résidents; participant ainsi à l'équité et à l'inclusion sociale; et catalysant la créativité.

La démarche s'inscrit dans cette volonté par l'embellissement du territoire par l'art, le fleurissement et le verdissement ; le rapprochement des peuples et les droits culturels autochtones; la valorisation des produits du terroir dans une perspective durable; la valorisation de la culture au sein des instances éducatives ; la sensibilisation du milieu des affaires à la culture et aux arts; la promotion culturelle dans la planification urbaine et des espaces publics; le partage d'informations et de connaissances et l'invitation à la participation; la mobilisation de tous les secteurs autour des arts et de la culture dans une optique durable, avec la création de comités de concertation. Il s'agit de créer une synergie entre la culture et les autres secteurs, faisant de la culture un facteur important de développement touristique, social et économique, tout en augmentant l'attractivité et en renforçant l'attachement au territoire, la diversité culturelle et la qualité de vie des habitants.



### 3. Objectifs et mise en oeuvre du projet

#### 1.1. Objectifs principaux et spécifiques

CULTURAT est une démarche de mobilisation visant à faire de l'identité, des arts et de la culture un pôle de développement majeur en Abitibi-Témiscamingue, et à transformer le territoire afin de renforcer la qualité de vie et l'attractivité tant pour les habitants que pour les visiteurs extérieurs. Ses objectifs spécifiques sont:

- Accroître et bonifier les activités de tourisme culturel;
- Augmenter la visibilité de la région à l'extérieur;
- Augmenter la visibilité des richesses culturelles, notamment en valorisant l'histoire et l'héritage des Premières Nations, les artistes et organismes culturels ainsi que; les produits régionaux et la cuisine régionale;
- Rendre le milieu plus fleuri et plus accueillant.

LE PROJET A PERMIS D'AUGMENTER LA SYNERGIE, LE POUVOIR D'ACTION ET LA CONCERTATION DU TERRITOIRE, ASSURANT AU COLLECTIVITÉS UNE MEILLEURE GESTION DE LEURS RESSOURCES CULTURELLES, PALLIANT À L'ABSENCE DE POLITIQUES CULTURELLES ET À L'ISOLEMENT.

#### 1.2. Principales étapes

CULTURAT a permis de mettre au point une stratégie d'action commune entre les **municipalités** et de susciter l'engagement de nombreux secteurs de la société, tout en intégrant les arts et la culture aux différentes sphères de la vie. La démarche s'adresse à tous (municipalités, communautés algonquines, entreprises, organismes, citoyens, etc.) Depuis 2009, les actions suivantes ont été réalisées :

- Mise en relation des acteurs des différents secteurs
- conception et mise en ligne du site web [culturat.org](http://culturat.org)
- Engagement des différents secteurs avec la charte d'engagement CULTURAT
- Plus de 300 projets réalisés par les acteurs engagés
- Incitation à la transformation du territoire
- Un volet d'action concernant les autochtones
- Établissement d'un Fonds pour la ruralité
- Promotion de la démarche

L'ensemble des territoires signataires agissent en collaboration dans le cadre du projet pour susciter à leur tour l'adhésion de partenaires. En adhérant à la charte, ils s'engagent à réaliser des actions dans le sens des objectifs de la démarche et dans plusieurs cas, avancent des fonds pour réaliser



des projets spécifiques. **Le ministère de la Culture et des Communications** participe financièrement à la démarche, et **le ministère du Tourisme** a accepté de prioriser le développement du tourisme culturel en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de *l'Entente de partenariat régional en tourisme 2012-2015*.

La population de l'Abitibi-Témiscamingue est le premier groupe bénéficiaire de la démarche. L'amélioration de sa qualité de vie, son enracinement et son attachement à la région, la meilleure connaissance du territoire, de son patrimoine et de son histoire renforcent son identité. Le milieu culturel et l'industrie touristique seront également bénéficiaires grâce à de nouveaux financements, à de nouveaux maillages et à la mise en lumière de leurs secteurs spécifiques auprès de l'ensemble des intervenants régionaux. Les arts et la culture constitueront aussi une base pour valoriser l'identité anicinabe afin de diminuer le mal être identitaire éprouvé actuellement par les jeunes et les problèmes sociaux des communautés.

## 4. Impacts

### 1.1. Impacts directs

#### Impacts sur le gouvernement local

Le projet a permis d'augmenter la synergie, le pouvoir d'action et la concertation du territoire, assurant aux petites collectivités une meilleure gestion de leurs ressources culturelles, palliant à l'absence de politique culturelle et à l'isolement. L'augmentation de la qualité de vie influence directement l'attractivité et la capacité de rétention de la région, évitant la fermeture d'instances régionales et municipales.

#### Impact sur la culture et les agents culturels locaux de la ville/territoire

CULTURAT contribue directement à la professionnalisation des artistes et au développement d'opportunités par une meilleure connaissance du secteur culturel et le développement de l'intégration des arts et de la culture à toutes les sphères d'activités. Plus d'une centaine de projets ont été réalisés avec des artistes professionnels.

## Impact sur le territoire et la population

CULTURAT participe à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens. Sa promotion intra régionale permet aux résidents d'avoir une meilleure vue d'ensemble du territoire, une meilleure connaissance des richesses culturelles, augmentant leur sentiment d'appartenance et de fierté.

CULTURAT A PERMIS DE METTRE AU POINT UNE STRATÉGIE D'ACTION [POUR] SUSCITER L'ENGAGEMENT DE NOMBREUX SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ TOUT EN INTÉGRANT LES ARTS ET LA CULTURE AUX DIFFÉRENTES SPHÈRES DE LA VIE.

### 1.2. Impacts transversaux

- Favorise la diversité culturelle par une intégration accrue des membres des communautés algonquines au dynamisme culturel de la région;
- maintient l'intégrité de l'environnement;
- élargit les champs d'action du tourisme culturel en incitant la participation des citoyens et des partenaires publics et privés au développement culturel;
- resserre les liens entre culture et éducation;
- participe à l'efficience économique de la région en haussant la qualité de vie et une attractivité accrue de la région pour les touristes, l'immigration et la main-d'œuvre spécialisée;
- incite à l'achat local ;

### 1.3. Impacts directs

Un partenariat a été établi entre Tourisme Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue afin de documenter scientifiquement la démarche et d'en faciliter l'analyse et l'amélioration. Une firme professionnelle a été sollicitée pour réaliser la planification stratégique de la continuité de la démarche.

### 1.4. Continuité

CULTURAT est pensée dans une optique de développement durable. Les bonnes pratiques en matière d'intégration culturelle doivent devenir une « manière de penser le développement ». Les liens et les maillages établis répondent à une perspective à long terme ; et les outils développés, demeureront ouverts et disponibles. En plus de poursuivre ces activités, les prochaines actions de CULTURAT se consacreront à faire des citoyennes et citoyens de la région des ambassadeurs et de les amener vers une plus grande consommation des produits culturels et touristiques.

## 5. Autres informations

La Région d'Abitibi-Témiscamingue a été candidate à la deuxième édition du « Prix International CGLU – Ville de Mexico – Culture 21 » (janvier-mai 2016). Le Jury du Prix a élaboré son rapport final en juin 2016 et a demandé à la Commission culture de CGLU de faire rayonner ce projet comme étant une bonne pratique de la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Culture.

Texte approuvé en novembre 2016.

Bonne pratique publiée en décembre 2016.

Cette fiche a été réalisée par Sonia Demontigny, Coordonnatrice du projet CULTURAT, Abitibi-Témiscamingue, Québec, Canada.

Contact: sonia (at) atrat.org